

LES MARAIS de la DIVES



et

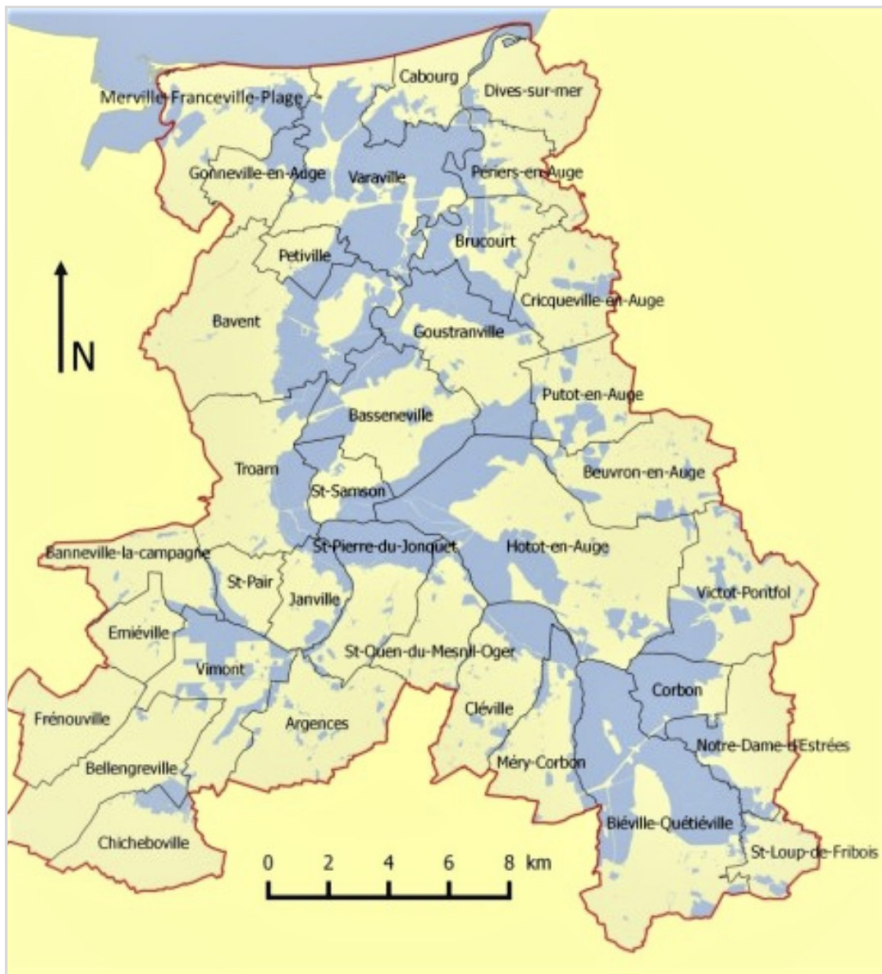
LA PIE-GRIECHE

ECORCHEUR



Plan Local d'Actions

LES MARAIS DE LA DIVES : SITUATION



La vallée de la Dives s'étend entre la Plaine de Caen et le haut-Pays d'Auge.

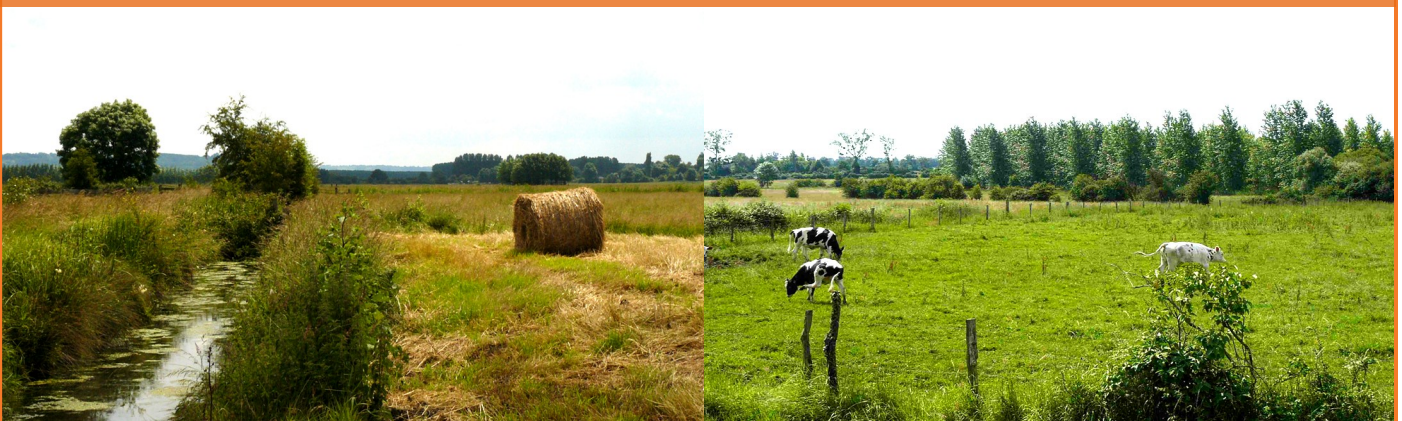
Dans sa partie aval, elle présente une vaste zone humide d'environ 10 000 ha. Elle est :

- constituée de **prairies** de fauche et de pâtures humides bordées de **fossés ou canaux**
- ponctuée d'**arbustes** et de **haies basses**.

D'autres secteurs sont plus **arborés**.

Ce sont les **Marais de la Dives**.

SPÉCIFICITÉS



Milieus ouverts ou semi-ouverts : prairies de fauche et pâtures humides

Les marais de la Dives se distinguent des autres marais normands par la présence d'arbustes épineux (aubépines, prunelliers, ronciers, églantiers, reliquats de haies basses, etc...) et aussi de secteurs boisés et de hautes haies. C'est ce qui constitue ses spécificités.

LA PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR

Ce passereau, plus petit qu'une grive musicienne, nous arrive du Sud de l'Afrique dans les premiers jours de mai et se distribue sur une grande partie du Paléarctique occidental pour sa période de nidification. Dans ce but, la **Pie-grièche écorcheur** recherche un habitat ouvert à semi-ouvert avec la présence d'arbustes surtout épineux qui lui servent de perchoirs pour chasser et installer son nid. La présence de bovins qui broutent lui permet d'accéder à ses proies favorites, les **gros insectes**. Elle n'hésite pas, malgré sa taille, à se rabattre sur les petits rongeurs quand ils sont nombreux ; c'est une auxiliaire de l'agriculture.



Pie grièche écorcheur mâle avec un jeune (nourrissage)

Les **marais de la Dives** avec des pâtures et prairies de fauche humides, où les arbustes sont bien présents, lui offrent un cadre idéal. L'élevage de type extensif est également très favorable à l'espèce.



Habitat idéal de la Pie-grièche écorcheur

La population de pies-grièches écorcheurs des **marais de la Dives** est remarquable à double titre : elle représente pratiquement **50% de la population normande** et c'est un noyau exceptionnel situé au Nord-Ouest de son aire européenne de nidification!

Son large éventail de proies fait d'elle un excellent bio-indicateur des territoires qu'elle occupe.

Voilà pourquoi la Pie-grièche écorcheur est l'espèce phare, emblématique des marais de la Dives.



PGE femelle

DYNAMIQUE DE POPULATION

En Europe, la **Pie-grièche écorcheur** est en déclin dans 21 pays. En France, le statut de conservation de la Pie-grièche écorcheur est considéré comme « **En déclin** ». Au 19^e siècle et au début du 20^e siècle, l'espèce était beaucoup plus répandue dans le Nord-Ouest et le Nord. La limite de l'aire de répartition a progressivement glissé vers le sud-est. A partir des années 1960, cette pie-grièche a également connu un fort déclin dans les plaines et les vallées. Depuis 15 à 20 ans des fluctuations assez sensibles sont notées avec parfois des augmentations locales assez spectaculaires dans les secteurs restés favorables, mais sans observer une extension de l'aire de nidification.



Pie-grièche écorcheur mâle à l'affût sur son perchoir

COMMENT PRÉSERVER LA POPULATION DE PIES-GRIÈCHES ÉCORCHEURS DES MARAIS DE LA DIVES ?

CONSTAT

L'ensemble des études montrent que la population européenne de **pies-grièches écorcheurs** est en déclin. Il en est de même en France où les noyaux de population tendent à se rétrécir. Le noyau des marais de la Dives est le dernier bastion au Nord-Ouest de son aire de distribution européenne. Comment préserver le noyau normand de cette espèce symbolique et bio-indicatrice des marais de la Dives forgés par l'Homme depuis des siècles?



Exemple de milieu favorable à la Pie grièche écorcheur

ACTIONS

Nous lançons donc un appel :

- Aux **agriculteurs** propriétaires de parcelles et aux deux **ASA de la Dives et de la Divette** (Associations Syndicales Autorisées) afin de conserver les arbustes épineux : aubépines, prunelliers, églantiers, reliquats de haies basses qui bordent les fossés, les canaux et qui ne gênent pas le curage.
- A l'**Agence de l'Eau** à travers le programme des **M.A.E.C.** (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) qui concerne les **agriculteurs-éleveurs** sur environ 2400 ha. Ceci permet de maintenir voire de restaurer la biodiversité de proies (gros insectes) favorables aux pies-grièches écorcheurs et autres espèces animales par une limitation des **pesticides** (**insecticides**, etc.). Ceci à travers des pratiques d'**élevage extensif** respectueuses de l'environnement.
- Pour une utilisation de **vermifuges** qui respectent les insectes. L'utilisation accrue de pesticides a probablement eu un rôle très négatif par son impact sur les populations d'invertébrés. Les produits vétérinaires et notamment les helminthocides, utilisés pour le traitement parasitaire du bétail, peuvent également avoir un impact considérable sur les écosystèmes pâturés et dans les zones où les coléoptères et les diptères coprophages constituent une part importante des proies de la Pie-grièche écorcheur.
- Pour l'autorisation de l' **installation de perchoirs** (branches mortes) espacés de 20 m près des sites potentiels de nidification afin d'augmenter le nombre de nicheurs.
- Aux **gabionneurs** pour la conservation des arbustes épineux proches de leur mare de chasse. Ceci ne gêne en rien le fonctionnement de la pratique cynégétique.

En résumé :

Protéger cette population de pies-grièches écorcheurs par des actions simples et peu coûteuses à mettre en place **permettrait de préserver tout un cortège faunistique et floristique de grande qualité.** Cela ne peut se faire que par des **démarches volontaires des différents « acteurs »** des marais de la Dives.

C'est pourquoi nous lançons cet appel !





Marc Foucault

La Pie-grièche écorcheur profite des buissons épineux pour chasser et pour y installer son nid.

ACTUALITÉS

« Plan National d'Actions 2025-2034 » en faveur des pies-grièches :

Objectifs principaux :

- Le **maintien des habitats** (en superficie et en qualité) au niveau national pour les cinq espèces de Pies-grièches dont la **Pie-grièche écorcheur** qui est en diminution modérée en France (bilan 2021).
- La **restauration locale des habitats** au sein des zones occupées par les pies-grièches et entre ces zones.
- Le maintien, voire le **renforcement, du nombre de couples** recensés au commencement de ce nouveau PNA pour les quatre espèces encore nicheuses en France
- A souligner **la cohérence avec les objectifs du Plan Local d'Actions proposé par l'AMD.**

(Source : Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche)





POUR EN SAVOIR PLUS...

Extrait de : *Cahiers d'Habitat « Oiseaux » - MEEDDAT- MNHN – Fiche projet (2012)*

Pie-grièche écorcheur, *Lanius collurio* (Linné, 1858)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Laniidés

Description de l'espèce

La Pie-grièche écorcheur, passereau de taille moyenne, à la silhouette d'un rapace "en miniature", présente un dimorphisme sexuel accusé. Le mâle adulte, vivement coloré, arbore un manteau brun roux, une calotte et un croupion gris cendré, une queue noire bordée de blanc à la base et des parties inférieures d'une couleur rose vineux plus ou moins intense selon les individus. Le bec et les pattes sont noirs. Le masque de « bandit de grand chemin », typique de la famille des Laniidés, est noir aussi et s'étend sur les lores, les yeux et la zone parotique.

La femelle adulte est beaucoup plus terne, un peu couleur moineau avec un dessus plus ou moins brun-gris, parfois roussâtre (variable). Son masque facial est moins net que chez le mâle et son dessous d'un blanc jaunâtre sale est fortement vermiculé, barrée de lignes noires. Certaines femelles, probablement âgées se rapprochent du plumage du mâle, montrant une couleur rousse plus vive, qui fait ressortir une calotte et une nuque gris bleu plutôt sombre et des bordures blanches plus nettes.

Le juvénile, très semblable à la femelle adulte, s'en distingue surtout par les dessins en forme de croisants qui ornent ses parties supérieures. Il conserve ce plumage à l'aspect écaillé même après la mue post-juvénile qui commence peu de temps après la sortie du nid.

Une mue complète a lieu dans les quartiers d'hiver africains de novembre à mars.

Le chant, gazouillis comprenant de nombreuses imitations, très limité dans le temps, relativement peu audible, ne permet guère de repérer l'espèce. Par contre les cris territoriaux du mâle, un peu nasillard et lancés à son arrivée au printemps, sont très typiques et s'entendent de loin. Les cris d'alarmes, des sons durs et explosifs sont communs à toutes les pies-grièches.

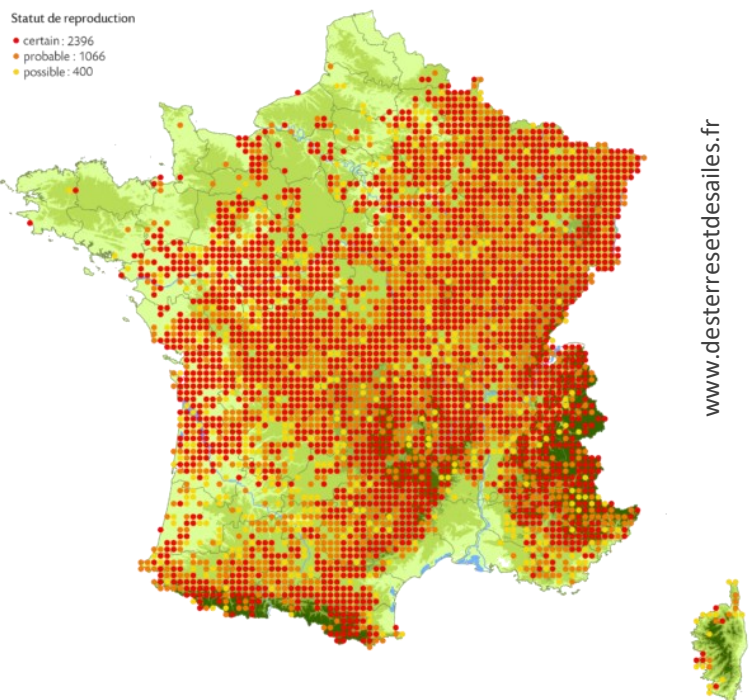
Longueur totale du corps : 16 à 18 cm. Poids : généralement 25-40 g.

Répartition géographique

L'espèce niche dans une grande partie du paléarctique occidental, depuis le nord du Portugal, à travers toute l'Europe et vers l'est jusqu'en Sibérie. Au nord, dans les pays scandinaves, elle dépasse localement les 60°N de latitude. Au sud, la limite de l'aire de nidification suit souvent les côtes méditerranéennes ; au Portugal et en Espagne l'espèce ne se reproduit cependant que dans les régions montagneuses les plus nordiques.

En France, où sa répartition tend à coïncider avec l'isotherme de 19°C de juillet, la Pie-grièche écorcheur est rare au nord d'une ligne reliant Nantes (Loire-Atlantique) à Charleville-Mézières (Ardennes). Dans le Midi méditerranéen, à part quelques exceptions, sa nidification ne commence à être régulière que dans l'arrière-pays, généralement en moyenne montagne à partir de 600-700 m d'altitude (sauf en Corse où elle peut être trouvée à partir du littoral). Dans les Alpes, l'altitude maximale connue est de 2160 m à Bonneval-sur-Arc dans le Parc de la Vanoise.

Statut de reproduction
● certain : 2396
● probable : 1066
● possible : 400



www.terrestresdesailes.fr

L'aire d'hivernage de la Pie-grièche écorcheur commence dans le sud du Kenya et s'étend pratiquement sur tout le sud de l'Afrique.

Biologie - Ecologie

La Pie-grièche écorcheur est une espèce typique des milieux semi-ouverts. Les mots-clés qui résument ses besoins fondamentaux sont : buisson bas épineux, perchoirs naturels ou artificiels d'une hauteur comprise entre un et trois mètres, zones herbeuses et gros insectes.

Actuellement, les milieux les mieux pourvus en pies-grièches écorcheurs se caractérisent par la présence de prairies de fauche et/ou de pâtures extensives, parfois traversées par des haies, mais toujours plus ou moins ponctués de buissons bas (ronces surtout), d'arbres isolés et d'arbustes divers, souvent épineux et de clôtures (barbelés).

Espèce typique des milieux intermédiaires, la Pie-grièche écorcheur évite totalement les forêts fermées, mais aussi des milieux ouverts y compris prairiaux quand ils sont complètement dépourvus de végétation ligneuse. En forêt, dans le cadre des traitements en futaie régulière, elle peut être présente dans les premiers stades de la régénération, notamment après les coupes d'ensemencement. Elle se trouve également dans ce milieu après des perturbations de type tempête ou incendie qui ouvrent les peuplements. La physionomie de la végétation se rapproche alors sans doute de celle du milieu originel. La Pie-grièche écorcheur est aussi une espèce typique des milieux agro-pastoraux, à condition cependant que ces derniers offrent des possibilités de nidification (buissons) et de chasse (perchoirs).

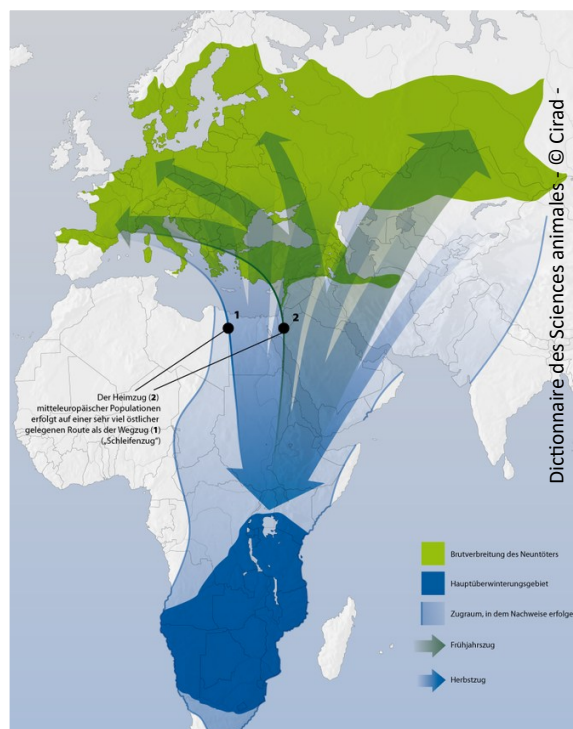
Comportement

La migration postnuptiale, qui peut commencer très tôt pour les oiseaux qui ont échoué dans leur reproduction, bat son plein entre mi-juillet et mi-août. En France, les observations se raréfient progressivement en septembre, pour devenir exceptionnelles en octobre ou plus tard. La Pie-grièche écorcheur, migrateur nocturne, fait partie des rares espèces d'Europe occidentale à avoir une migration orientale. Tous les oiseaux du pays, mais également, par exemple, ceux d'Espagne ou du Portugal, se dirigent vers la péninsule Balkanique avant de gagner l'Égypte et de poursuivre leur route sur le continent africain.

Le départ des zones d'hivernage a lieu entre mi-mars et mi-avril. Au printemps, les premiers oiseaux arrivent en France à la fin avril ou au début de mai, après avoir suivi un itinéraire différent de celui de l'automne. La Pie-grièche écorcheur quitte en effet l'Afrique à partir de l'Éthiopie ou de la Somalie, pour poursuivre son trajet vers le nord en remontant la péninsule Arabique avant de passer par le Moyen Orient puis la Turquie. L'espèce effectue donc une véritable migration « en boucle ».

Dans les jours qui suivent son retour de migration, le mâle, arrivé le plus souvent en premier se fait remarquer par ses cris caractéristiques. Il est alors perché au sommet des plus hauts arbres qui parsèment son futur territoire.

L'espèce, qui chasse à l'affût, est souvent bien visible. La plupart des proies sont prélevées au sol ou dans la basse végétation, mais parfois aussi, surtout par beau temps, dans l'espace aérien. Chaque couple occupe un espace vital généralement compris entre 1,5 et 3 ha, volontiers à proximité d'autres couples. Des secteurs particulièrement attractifs peuvent regrouper jusqu'à six couples aux dix hectares. La Pie-grièche écorcheur empale parfois ses proies sur un "lardoir" afin de faciliter leur dépeçage et constituer un garde-manger.



Reproduction et dynamique des populations

La nidification de l'espèce suit très rapidement son retour de migration. Le nid, généralement construit entre 0,5 et 1,5 m dans un buisson, le plus souvent épineux (prunelliers, aubépines, ronces, etc.), reçoit en principe entre quatre et six œufs à partir de la première décade de mai. Mais le pic de ponte se situe vers la fin de ce mois et au début de juin.

Il y a très rarement une seconde ponte normale. Les couvées de remplacement, après destruction ou abandon, sont, par contre, fréquentes et la saison de ponte peut s'étirer jusqu'au début de juillet.

L'incubation, qui dure 14 ou 15 jours, est assurée uniquement par la femelle.

Normalement, les jeunes quittent le nid à l'âge de deux semaines (extrêmes 11 jours en cas de dérangement et 18 jours en cas de mauvais temps).

Le succès de la reproduction dépend de deux facteurs essentiels, variables dans le temps et dans l'espace : la pression de prédation sur les œufs et les poussins et les conditions météorologiques. Des pluies persistantes et/ou des températures très basses au moins de juin peuvent avoir un impact catastrophique, notamment en réduisant l'accessibilité à la nourriture. [...]

Régime alimentaire

La Pie-grièche écorcheur est très opportuniste et généraliste. Toutes les études confirment qu'elle est avant tout insectivore, mais que les petits vertébrés (amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères) constituent souvent près de 5% de ses captures soit 25 à 50% de la biomasse ingérée, ce qui est loin d'être négligeable. Presque tous les ordres d'insectes sont susceptibles de figurer au menu, mais l'on trouvera surtout des hyménoptères, des orthoptères et des coléoptères. Parmi ces derniers, deux familles sont fort bien représentées : les Carabidés et les Scarabéidés. Gastéropodes et araignées sont capturés de temps à autre, ces dernières surtout pour nourrir les poussins pendant la première semaine. La Pie-grièche écorcheur sait fort bien profiter des abondances locales et temporaires de certaines espèces comme par exemple, certaines années, des campagnols *Arvicola* sp. ou en juin, du Hanneton des jardins *Phyllopertha horticola*. [...]



La Pie-grièche apprécie les gros insectes

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée au niveau national (article 1 et 5 de l'arrêté du 17 avril 1981 modifié), inscrite à l'annexe I de la directive Oiseaux et à l'annexe II de la convention de Berne. [...]

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation de l'espèce est considéré comme défavorable en Europe, en raison d'un déclin historique avéré. Les effectifs européens sont estimés entre 6,3 et 13 millions de couples. Au cours des quatre dernières décennies, l'espèce a surtout régressé aux limites nord-ouest de son aire de répartition

et un peu partout à basse altitude. Pour l'Europe et pour la période 1970-1990, TUCKER & HEATH indiquaient un déclin dans 21 pays, une stabilité dans 11 autres.

En France, le statut de conservation de la Pie-grièche écorcheur est considéré comme « En déclin ». Au XIXe siècle et au début du XXe siècle, l'espèce était beaucoup plus répandue dans le nord-ouest et le nord. La limite de l'aire de répartition a progressivement glissé vers le sud-est. A partir des années 1960, cette pie-grièche a également connu un fort déclin dans les plaines et les vallées. Depuis 15 à 20 ans des fluctuations assez sensibles sont notées, avec parfois des augmentations locales assez spectaculaires dans les secteurs restés favorables, mais sans observer une extension de l'aire de nidification. Le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs du MNHN ne permet pas de mettre en évidence un déclin significatif des populations, dont la taille est estimée à au moins 150 000 couples à la fin des années 1990 et entre 120 000 et 360 000 couples en 2000. L'Auvergne compterait à elle seule au moins 65 000 couples .

Menaces potentielles

Le déclin généralisé de la Pie-grièche écorcheur qui reste, et de loin, la pie-grièche la plus commune de France et d'Europe, est bien réel, même s'il paraît moins apparent et moins dramatique que celui des autres pies-grièches.

Outre l'influence possible du changement climatique, la disparition ou la raréfaction de cette espèce dans de nombreuses zones de plaine résulte des changements, souvent brutaux, des pratiques agricoles intervenus au cours des 40 dernières années : recul des prairies (moins 25% entre 1970 et 1995), conséquences des remembrements, importante régression des haies (perte annuelle d'environ 45 000 km par an entre 1975 et 1987 selon). Cette tendance se poursuit en bien des régions.

L'utilisation accrue de pesticides a probablement eu un rôle très négatif par son impact sur les populations d'invertébrés. Les produits vétérinaires et notamment les helminthocides, utilisés pour le traitement parasitaire du bétail, peuvent également avoir un impact considérable sur les écosystèmes pâturés, et dans les zones où les coléoptères et les diptères coprophages constituent une part importante des proies de la Pie-grièche écorcheur, l'impact peut là aussi être important. Il en est de même des opérations d'intensification de l'exploitation des prairies, qui en appauvrit la composition floristique et la faune entomologique au détriment de cette pie-grièche.

Globalement la régression de formes d'agriculture extensives basées sur la polyculture-élevage et surtout sur l'élevage de bovins ou d'ovins a été très défavorable. [...]

Propositions de gestion

La création de bandes herbeuses est à privilégier absolument, en lien avec le maintien ou la restauration d'éléments fixes du paysage : relief, canaux, haies, arbres isolés, etc. Il est également nécessaire de conserver et restaurer les prairies de fauches, les zones herbeuses et de pâture, en évitant l'utilisation de produits chimiques. Les remembrements devraient être limités et les mesures agro-environnementales sont à encourager dans les grands ensembles herbagés et les paysages de polyculture-élevage.

Localement, et notamment dans les sites protégés, un certain nombre d'opérations expérimentales pourraient avoir lieu pour tenter d'augmenter la capacité d'accueil, sachant que l'espèce aime bien se regrouper en agrégats. Pour favoriser l'accessibilité aux proies potentielles, on pourrait prévoir de planter des perchoirs tous les 20 m et situés à au moins 20-40 m du nid. En cas d'absence de vaches ou de moutons, l'herbe pourrait être fauchée par bandes afin de créer des zones alternatives d'herbe haute et d'herbe basse, favorables à toutes les pies-grièches. Les possibilités de nidification pourraient être favorisées grâce à un entretien adéquat des haies par un système de taille en rotation.

Il serait aussi souhaitable de pérenniser ses sites de reproduction au sein des habitats secondaires tels que les zones forestières ouvertes ou les parcelles mises en régénération.

Concernant l'utilisation des vermifuges à diffusion lente, les molécules à utiliser doivent être choisies en fonction de leur compatibilité avec le maintien d'une entomofaune variée.[...]

Intégralité de l'article sur le lien : <https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches:Pie-griecheecorcheur.pdf>

Bibliographie et liens utiles

- « La Pie-grièche écorcheur » Norbert LEFRANC, Edition BELIN– Eveil Nature.
- *Inventaire régional des paysages bas-normands.*
- *Cahiers d’Habitat « Oiseaux » - MEEDDAT- MNHN – Fiche projet.*
- *Article de Dries Vanhuivenuyse -Belgique.*
- *Alain De Broyer & Jean-Yves Paquet, Aves / Natagora, Juin 2020 Rapport Département études 2020/02 Suivi de la Population de Pie-grièches écorcheurs (Lanius collurio) dans les Zones de Protection Spéciales du projet LIFE11 NAT/BE/001059 « Prairies Bocagères »: évolution de la population en lien avec les travaux de restauration des habitats.*
- *Page 7: Plan national d’actions 2025-2034 en faveur des pies-grièches (Lanius sp.) Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche. Disponible sur : biodiversité.gouv.fr*
- *Illustration p 8 (Répartition des PGE en France métropolitaine) : www.destinationdesailes.fr*
- *Illustration P 9 (Courants migratoires de la PGE) : Dictionnaire des Sciences animales - © Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) dico-sciences-animales.cirad.fr.*



- Crédit photo : Marc DEFLANDRE, Marc FOUCAULT, Fabrice MORTREUX
- Rédaction et conception: Marc DEFLANDRE
- Conception graphique: Stéphanie DUBUS

Révision et Réédition Mars 2026.

Imprimé par



AMD : Les Amis des Marais de la Dives

Mairie - Place Quelled - 14670 TROARN

amddives14@gmail.com

Nous suivre : www.amismaraisdives.fr Facebook/amisdives

Ce numéro est le premier d’une collection de **CAHIERS DE BONNES PRATIQUES** destinés aux gestionnaires et propriétaires des marais.